

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNERABLES

Formulaire à compléter et à transmettre à la mairie de GIROLLES, 8 rue du bourg 45120 GIROLLES ou par courriel : mairie@girolles45.fr

➔ **Personne concernée par la demande** : Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Situation : Seul(e) En couple

Si vit seul(e) : Famille/entourage à proximité Isolé(e)

Adresse :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Courriel :@.....

➔ **L'inscription est demandée au titre de :**

- Personne de 65 ans et plus Personne de 60 et plus inapte au travail
 Personne en situation de handicap Personne en situation d'isolement

➔ **Coordonnées du (des) service(s) intervenant à domicile**

- Soins à domicile Nom/téléphone :
 Service d'aides à domicile Nom/téléphone :
 Portage des repas à domicile Nom/téléphone :
 Téléalarme/Téléassistance Nom/téléphone :
 Autre Nom/téléphone :

➔ **Personne(s) à prévenir en cas d'urgence**

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Lien avec la personne concernée par la demande :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Lien avec la personne concernée par la demande :

➔ **Si inscription en qualité de tierce personne :**

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Demande en qualité de :

Mise en place du registre : Cette faculté de mise en œuvre et d'utilisation d'un registre est encadrée par les articles L. 121-6 et R. 121-2 et suivants du Code de l'action sociale et des familles, les articles L. 731-3 et R. 731-1 du Code de la sécurité intérieure et les articles 226-14, 226-14 et 226-31 du Code pénal.

RGPD : L'inscription à ce registre nominatif n'est soumise à aucune obligation. Les informations recueillies par ce formulaire seront enregistrées dans un fichier informatisé. Elles seront transmises à la mairie de GIROLLES et en cas de nécessité, au conseil municipal et à la préfecture. Elles ont pour vocation d'aider les services publics à vous porter assistance en cas de nécessité. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant la mairie de Fougères.

Date :

Signature